

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 86 (1989)
Heft: 4

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS

Assemblée des délégués de la Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture

Le samedi 18 février 1989, la FVA a tenu son assemblée des délégués dans la salle Erni de l'Hôtel Continental à Lausanne. L'assemblée est ouverte par le président Jean-Pierre Stettler à 13 h 30. Ce dernier souhaite la bienvenue aux invités et aux délégués des 17 sections présentes.

L'ordre du jour ne subissant aucune modification, le secrétaire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Le rapport présidentiel de M. Stettler permet à chacun de prendre connaissance des diverses activités du comité durant l'année écoulée. Il relate également notre participation au Comptoir, qui est très appréciée par les nombreux visiteurs. M. le président remercie et félicite M. René Pidoux pour la parfaite organisation de notre stand.

La parole est donnée à M. Charles Boo qui nous fait son rapport sur l'état financier satisfaisant de notre fédération et répond aux diverses questions posées. Le budget 1989 est présenté, puis mis en discussion. Il est approuvé par un lever de main.

Le montant de la cotisation reste inchangé pour 1989, soit 4 francs.

Renouvellement du comité: en remplacement de M. Stettler, une seule candidature est parvenue au comité, celle de M. Patrick Polo de la section des Alpes. Il est brillamment présenté par son président M. Emery. M. Polo est élu par acclamation, puis il remercie l'assemblée de la confiance qu'elle place en lui et dit se réjouir de participer aux futurs travaux du comité.

Election du nouveau président: c'est après douze années passées au sein du

comité, où il a occupé les charges de secrétaire, de caissier et de président, que M. Stettler quitte sa fonction. M. René Pidoux est présenté pour lui succéder. Il est élu par acclamation. M. Pidoux prend la parole pour remercier les délégués de leur choix et dit être très honoré de la confiance qui lui est témoignée. Puis c'est avec émotion qu'il remet un cadeau souvenir à M. Stettler pour le dévouement dont il a fait preuve durant toutes ces années.

Les rapports suivants sont ensuite portés à notre connaissance:

— M. Pierre Dubois, responsable de la vulgarisation, nous parle des cours de formation pour nouveaux conseillers apicoles.

— M. Fernand Bovy, responsable des moniteurs-éleveurs, nous renseigne sur le travail très important accompli par les moniteurs et les responsables des stations de fécondation.

— M. Robert Steiger, inspecteur cantonal des ruchers, nous présente son rapport sur l'état sanitaire du rucher vaudois qui, comme nous le redoutions, est atteint par la varroase. Il rappelle qu'il est indispensable de se conformer aux directives du laboratoire cantonal.

La parole est donnée à M. Pellaton, vétérinaire cantonal. Celui-ci remercie la FVA de l'associer à ses débats. Il souligne le fait qu'il est nécessaire qu'une bonne collaboration s'installe entre notre fédération, son service et la presse.

Il nous donne ensuite une brève explication au sujet d'un prochain bulletin de versement que chaque apiculteur recevra. Le montant de cette contribution servira à alimenter le fonds de lutte contre la varroase. M. Bula demande un complément d'information, à savoir: à qui iront ces fonds et comment seront-ils utilisés?

M. Pellaton assure que des explications précises seront données à chaque apiculteur lors de l'envoi dudit bulletin.

Suite à la démission du président de la SAR, la FVA décide, à l'unanimité, de présenter M. Jean-Paul Cochard comme candidat.

Ce dernier accepte cette proposition.

Quant au dernier point de l'ordre du jour, plusieurs délégués prennent la parole, et ce principalement au sujet de la varroase. Avant de permettre à M. Fleury de nous faire son exposé: «Comment lutter contre la varroase?», M. Stettler remercie chacun de son attention et clôt la séance à 15 h 45.

Société d'apiculture de Cossonay et environs

Assemblée générale du 3 mars 1989

Ce sont 26 de nos membres qui se sont finalement retrouvés le 3 mars dernier au centre UCAR de Cossonay pour notre assemblée générale.

MM. Lüthy, Berger, Mühlemann, Vuilleumier, Arthur Tapis, de Vries et Moret étaient excusés, ainsi que M^{lle} Karine Corthésy.

L'ordre du jour étant accepté sans opposition, le secrétaire passa à la lecture des PV 1988. Ces PV ne donnant lieu à aucune remarque importante, ils furent acceptés sans opposition.

Admissions, démissions, jubilaires

Deux nouveaux membres rejoignent nos rangs, alors que cinq de nos camarades quittent notre société pour des raisons aussi diverses que personnelles.

Nous avons l'insigne honneur de fêter deux de nos membres pour vingt-cinq années de sociétariat. Il s'agit de MM. Laurent Bärtschi et Charles Schlup, qui reçoivent tous deux la médaille SAR.

Pour cinquante ans de sociétariat, nous avons le plaisir de remettre un diplôme et un cadeau souvenir à notre ami Maurice Gleyre qui a, de plus, assumé diverses

charges au sein de notre société, soit secrétaire-caissier, président, inspecteur! Quel bel exemple de dévouement à la cause apicole et quel exemple pour nous tous! Encore toutes nos félicitations.

Rapport présidentiel

Dans son rapport, notre président se plaît à relever la bonne marche de la société. Il constate avec regret les mauvais résultats de la saison 1988 et nous donne toutes les raisons d'espérer pour la saison qui débute.

Il regrette le manque d'intérêt pour les stamms, dont la fréquentation pourrait être plus étoffée.

Il conclut par des remerciements à tous ceux qui se dévouent pour la section et pour l'apiculture en général.

Notre grand trésorier nous donne ensuite quelques chiffres concernant l'exercice écoulé. Sur proposition de la commission de gestion, les comptes sont approuvés sans opposition. Nos groupements d'élevage sont satisfaits de la saison écoulée, les taux de réussite ont été de 80% environ. Un des groupes, craignant une infestation dans les stations de fécondation, a préféré rester en plaine.

Nos inspecteurs insistent sur les problèmes de lutte contre la varroatoxe. Le principal est de faire passer les informations et de procéder au dépistage précoce. Il faut en particulier contrôler la chute naturelle des varroas en juillet et août et ne pas oublier les autres parasitoses, qui sont loin d'être éradiquées.

Nos contrôleurs du miel n'ont rien de spécial à nous signaler, si ce n'est les faibles quantités contrôlées.

Au chapitre des élections, nous avons à remplacer notre vice-président qui souhaitait se retirer du comité. Après diverses propositions c'est notre ami Décurnex qui est élu. Bienvenue et nos très sincères félicitations à notre nouveau membre.

Un peu de rifici aussi à la commission de contrôle du miel où M. RoCHAT remplace M. Péclard, qui souhaitait également se retirer. M. Nicole, quant à lui, nous

annonce son retrait pour l'année prochaine.

Les activités seront, cette année, axées principalement sur le dépistage et la lutte contre cet affreux vampire de varroa.

Quelques dates à noter pour 1989/90

En juin: le traditionnel pique-nique; 27 octobre: soirée d'automne à Colombier; 8 novembre: assemblée d'automne; 4 mars 1990: assemblée générale.

Bonne saison à tous et meilleurs vœux pour 1989.

Le secrétaire

Société d'apiculture L'Abeille fribourgeoise

C'est à l'Auberge de l'Ecu à Autigny que nos apiculteurs se sont réunis pour l'assemblée générale ordinaire le dimanche 26 février 1989 à 14 heures.

M. Fernand Gerbex, président, souhaite la bienvenue à tous les participants, spécialement au Rév. Père Chatton, prier du monastère d'Hauterive, et à J. Jacques Cudré, syndic d'Autigny.

Il donne connaissance de la liste des excusés du jour et nomme M. Raphaël Yerly et M. Jacques Cudré scrutateurs.

Le procès-verbal de l'assemblée 1988 ayant été joint à la convocation, chacun a pu le lire chez lui. L'assemblée l'adopte à l'unanimité.

Les comptes 1987-1988 présentés par M. Bapst, caissier, bouclent avec un léger

déficit. M. Cudré lit le rapport des vérificateurs. Il demande d'accepter les comptes, qui sont exacts et bien tenus, et d'applaudir bien fort le caissier qui a rempli son mandat durant trente années.

L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

La cotisation est restée inchangée.

Dans son rapport, M. le président fait une rétrospective sur l'activité 1988. Il relève le travail de M. Glannaz concernant le dépistage de la varroase. Il présente M. J.-M. Fragnière, nouvel inspecteur des ruchers de la Sarine, ainsi que M. J. Mettraux, nouvel inspecteur suppléant. M. le président termine son rapport en remerciant ses collègues du comité et tous les membres présents. M. J.-M. Fragnière, inspecteur, nous donne un bref rapport sur la santé de nos abeilles. M^{lle} Madeleine Aebischer reçoit l'insigne pour vingt-cinq ans d'activité.

Deux membres quittent le comité, M. Marius Bapst après trente ans d'activité comme secrétaire-caissier, M. Léon Allaman après vingt-huit ans comme conseiller apicole. M. Fernand Gerbex, président, ainsi de quatre membres sortants sont reconduits dans leurs fonctions. MM. Michel Monney et Achille Mettraux sont élus nouveaux membres au comité.

L'activité 1989 sera surtout axée sur le problème de la varroase.

M. le président clôt l'assemblée à 15 h 40 pour permettre à M. Gaudard de présenter un très intéressant film vidéo sur la varroase.

M. Bapst

GRILLE VARROA

avec couvre-fond plastique

Se pose sans aucune transformation à la ruche, au moyen de cales spéciales à deux battues:

1. Soulever la ruche sur la battue supérieure.
2. Le plateau glisse sur la battue inférieure; le râcler soigneusement, placer la grille.
3. Retirer les cales, dont un jeu suffit pour le rucher.
4. Après traitement, soulever la ruche et retirer la grille. Travail soigné. **Prix: Fr. 25.—.**

Cadres non montés 1^{er} choix à **Fr. 200.— le cent. Ruches complètes 1^{er} choix: Fr. 300.—.**

Ed. Bassin, 1261 Marchissy, tél. (022) 68 11 67.